



COMMUNE DE FONTENAY-SAINT-PÈRE
ÉTAT-CIVIL

TÉLÉPHONE 01 34 79 11 21
COURRIEL : MAIRIE-ACCUEIL@FONTENAY-ST-PERE.FR

DEMANDE DE BAPTÊME CIVIL

à nous retourner en mairie au plus tard 1 mois avant la date du baptême

Date et heure souhaitée :

Renseignements relatifs à l'enfant

NOM et prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Renseignements relatifs au père de l'enfant

NOM et prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Renseignements relatifs à la mère de l'enfant

NOM et prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Situation matrimoniale des parents

Mariés

Non Mariés

Séparés*

Démarche conjointe des 2 parents

Démarche individuelle*

**Dans ce cas, joindre une attestation du parent séparé autorisant l'autre parent à baptiser l'enfant commun.*

Renseignements relatifs au parrain de l'enfant

NOM et prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Renseignements relatifs à la marraine de l'enfant

NOM et prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Justificatifs à fournir

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du père | <input type="checkbox"/> Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (- de 3 mois) |
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité de la mère | <input type="checkbox"/> Livret de famille |
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parrain | <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile des parents (- de 3 mois) |
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité de la marraine | <input type="checkbox"/> Autorisation en cas de séparation des parents* |

Le baptême civil n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil et les justificatifs éventuellement délivrés n'ont pas de valeur au regard de la loi.

Signature du père

Signature de la mère

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande :

Date souhaitée :

Heure souhaitée :